



HAL
open science

Enjeux de la représentation des territoires : l'intention dans le document cartographique

Maryem Marouki, Nathalie Joubert

► To cite this version:

Maryem Marouki, Nathalie Joubert. Enjeux de la représentation des territoires : l'intention dans le document cartographique. III Colóquio Internacional da Rede MUSSI: As transformações do documento no espaço-tempo do conhecimento, Réseau MUSSI: réseau franco-brésilien de Chercheurs en Médiations et Usages Sociaux des Savoirs de l'Information, Nov 2014, Salvador de Bahia, Brésil. hal-04515086

HAL Id: hal-04515086

<https://hal.science/hal-04515086>

Submitted on 21 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Desafios da representação de territórios : a intenção no documento cartográfico

Marouki Maryem, docteur en sciences de l'information et de la communication
maryem.marouki@iut-tlse3.fr

Joubert Nathalie, doctorante en sciences de l'information et de la communication
joubert@univ-tlse2.fr

Laboratoire d'Etudes et de Recherche Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)
Equipe MICS : Médiations en information-communication spécialisée
Université Toulouse III
115 B, route de Narbonne BP 67701
31077 Toulouse Cedex 4, France

Título: Desafios da representação de territórios : a intenção no documento cartográfico

Resumo

Em mosaico, papel ou online, desde a sua criação o mapa tem a vocação de transmitir uma informação. Permite uma leitura cujas questões diferem segundo a época, o autor, cartógrafo ou geógrafo, o destinatário e o objetivo. A “re-apresentação” de um território permite abordar o mapa como um documento, uma ferramenta preciosa que exprime uma intenção. São colocadas aqui questões informacionais dos documentos cartográficos, mapas e mapas-múndi, que se desenvolvem a partir do início da Idade Média e é analisado em que medida eles podem ser portadores de sentido. Para responder a essas interrogações, a pesquisa se apoia em mapas realizados em diferentes suportes e em diferentes épocas, partindo do postulado de que essas representações de territórios constituem uma leitura do mundo. Trata-se de mostrar - comparando mapas que representam o mesmo território, mas com intenções diferentes – através de quais signos textuais ou icônicos essas intenções tomam forma.

Palavras-chave : mapa, representação, documento por intenção, geógrafo, cartógrafo, território, Jerusalém

Titre : Enjeux de la représentation des territoires : l'intention dans le document cartographique

Résumé

Quelle soit en mosaïque, sur papier ou en ligne, la carte a depuis sa création vocation à transmettre une information. Elle permet une lecture dont les enjeux diffèrent selon l'époque, l'auteur, cartographe ou géographe, le destinataire et l'objectif. La « re-présentation » d'un territoire permet d'aborder la carte comme un document, un outil précieux qui exprime une intention. Sont questionnés ici les enjeux informationnels des documents cartographiques, cartes et mappes-mondes, qui se développent à partir du début du Moyen-âge et il est analysé dans quelle mesure ils peuvent être porteurs de sens. Pour répondre à ces interrogations, la recherche s'appuie sur des cartes réalisées sur différents supports et à différentes époques en partant du postulat que ces représentations de territoires constituent une lecture du monde. Il s'agit en comparant des cartes représentant le même territoire mais avec des intentions différentes de montrer par quels signes textuels ou iconiques ces intentions prennent forme.

Mots clés : Carte, re-présentation, document par intention, géographe, cartographe, territoire, Jérusalem

Introduction

Cartes topographiques, cartes du ciel, cartes routières ou plans de ville, les représentations cartographiques ont jalonné l'histoire des Hommes dans leurs environnements terrestre et céleste, sur des supports variés et avec des techniques qu'ils ont fait évoluer. Sujet d'étude et outil de synthèse privilégié des géographes, la carte peut être abordée de différentes façons : supports, techniques, modes de représentation, esthétiques... Pour Brunet (1987), la carte est « une image, représentation du Monde ou d'un morceau du Monde. (...) C'est un dessin à plat, en général sur papier, mais qu'on peut faire sur de tout autres supports (bois, verre, métal plastique) ou sur écran. (...) Il exprime une intention, qui est de transmettre des informations, voire un message ». Pour les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), la carte est un document, « un objet sur lequel sont enregistrés des signes représentant de l'information » (Meyriat, 1981). Ainsi, dans la définition de la carte, des points communs existent entre géographie et SIC, notamment dans la distinction entre « document par intention » et « document par attribution ». Par des signes qui relèvent à la fois du langage écrit et du langage iconique, la carte est le résultat d'une construction que son auteur élabore avec l'intention de communiquer une information. Alors de quels enjeux informationnels les documents cartographiques, cartes et mappes-mondes, qui se développent à partir du début du Moyen-âge, sont-ils porteurs ?

Pour tenter de répondre à cette question nous nous appuyerons sur des cartes réalisées sur différents supports et à différentes époques en partant du postulat que ces représentations de territoires constituent une lecture du monde. Il s'agira, en comparant des cartes représentant le même territoire mais avec des intentions différentes, de montrer par quels signes textuels ou iconiques ces intentions prennent forme. En nous centrant sur les travaux de Robert et de Souchier (2008), nous observerons comment la carte devient un outil de communication, « un instrument de pouvoir ». Après avoir positionné notre recherche dans les travaux développés en géographie et en SIC, nous exposerons notre corpus et notre méthode, puis nous tenterons d'élucider les objectifs sous jacents à ces formes particulières de représentations d'un territoire.

1. Etat de la question

Nous tenterons dans cette partie de définir l'objet carte, pour les géographes et pour les SIC. En effet, la définition d'une carte est multiple, selon les disciplines scientifiques mais également en soi, selon les approches, les attentes ou les niveaux d'intervention dans sa fabrication ou son traitement. Ses destinataires la rendent également multiple en fonction de leurs usages. Autant de définitions qui vont conditionner notre approche à la fois méthodologique et analytique.

1.1. En géographie...

Selon Brunet, la carte est « une image, un dessin, une représentation du Monde ou d'un morceau du Monde » (1987). Dans son ouvrage, l'auteur invite son lecteur à décoder la carte, à chercher à la comprendre car elle ne se suffit pas à elle-même. Pour George (1946), « une carte géographique est une image concrète de la réalité : elle en donne une représentation totale, fidèle, à la manière d'une photographie prise d'un avion ». L'espace terrestre n'est d'ailleurs pas le seul à être représenté : il existe des cartes du ciel, d'autres planètes, ou encore des cartes de mondes imaginaires. Deux grands groupes de cartes semblent cependant se distinguer en géographie : les cartes topographiques et les cartes thématiques.

La carte topographique est considérée aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles comme l'expression de la vérité et de la réalité, principe toujours d'actualité si nous comparons les cartes récentes publiées par l'Institut Géographique National (IGN) et les photographies prises par satellite (Jacob, 1992). Pour Brunet (1987), c'est « la carte de base, car c'est elle qui rassemble et place avec précision les informations fondamentales sur les lieux, les frontières et les limites administratives, les voies de communication et les habitations, les repères géodésiques. Elle fixe les toponymes [...] Elle a un intérêt juridique ». Les cartes

topographiques ont donc une valeur informative importante et correspondent à un « idéal cartographique » selon Gallois (1898, cité par Bord, 2012).

Toutefois, Poidevin (1999), géographe et cartographe, rappelle que « dès le XVII^{ème} siècle, l'Homme a cartographié la Terre dans un but moins restrictif que celui de représenter la topographie des pays et de décrire la planète. Les cartes sont devenues des instruments de connaissance, de décision, de prévision et de planification au service des Etats. Sont donc apparues des cartes spéciales ou cartes spécialisées aujourd'hui communément appelées cartes thématiques ». Bien avant déjà, les Romains utilisaient des cartes représentant l'étendue de leur empire, à son apogée au II^{ème} siècle par exemple, avec les intentions de marquer et de rappeler leur pouvoir, mais également des cartes dont la fonction intentionnelle était d'administrer les territoires conquis.

La carte n'est pas encensée par tous les auteurs dans sa définition. Monmonier (1993) s'inscrit dans un mouvement critique de l'objet carte-preuve ou carte-vérité, et considère qu'une carte donne « une vision sélective et incomplète de la réalité » car « pour reproduire de manière significative, sur une feuille plane ou sur un écran vidéo, les relations complexes d'un monde en trois dimensions, une carte doit déformer la réalité ». Pour cet universitaire américain, le mensonge est ainsi nécessaire à la réalisation d'une carte. La géographe, historienne et cartographe Vergneault-Belmont (2008) préfère utiliser le terme de « choix », « de ce qui est représenté ou éliminé, choix des modes de représentation, des hiérarchies dans les plans de la figure, choix du degré d'abstraction : toutes ces décisions impliquent la lenteur de l'« écriture », le temps de la gestation-maturation, de la réflexion, de la mise en forme de l'idée et de l'image qui lui correspond ».

En géographie, les définitions sont nombreuses et évolutives dans le temps, parfois même contradictoires (miroir de la réalité ou mensonge ?). Certaines vont dans le sens d'« une représentation géométrique plane, simplifiée et conventionnelle » (Joly, 1976) ; d'autres ont une approche différente, comme Jacob pour qui « la matérialisation » et « la construction » l'emportent sur « la représentation ». Selon nous, une de ces définitions synthétise les notions développées autour de la carte : « La carte, outil, instrument, moyen, langage, médium entre l'Homme et le réel, est un objet aux multiples formes (en plan, en relief, éphémère, monumental, sur papier ou sur écran, ...) qui véhicule des savoirs en recréant le monde dont elle veut être le substitut » (Bord, Baduel, 2004).

1.2. En Sciences de l'Information et de la Communication...

La définition des géographes rejoint celle des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) sur un point : il y a autant de cartes que d'usages. En effet, « il y a toujours un énonciateur et un destinataire. (...) La carte n'est jamais un objet isolé, indépendant d'une volonté de communication » (Bord, 2012). Ceci nous amène à nous intéresser au document comme « objet qui supporte de l'information et qui sert à la communiquer », tel que définit par Meyriat (1978).

La carte communique de l'information, elle est document par l'intention de son auteur ou de son producteur, émetteur de l'information contenue, et de son ou ses récepteurs, car « l'information est le contenu de la communication à partir du moment où les acteurs de celle-ci lui reconnaissent un sens, lui attribuent une forme mentale, intelligible [...] et n'existe pas en tant que telle si elle n'est pas effectivement reçue » (Meyriat, 1981). Senié-Demeurisse et Couzinet (2011) rappellent qu'« étymologiquement le mot « information » est dérivé « d'informer », issu du latin *informare* qui signifie façonner, donner une forme », rappel que nous mettons en parallèle avec Vergneault-Belmont (2008) qui évoque la racine latine de figure, *figura*, signifiant « chose façonnée, de *ingere* : modeler dans l'argile ». Ainsi, la figure et l'information se rejoindraient.

La définition du document présentée par Otlet (1934) nous intéresse à plusieurs titres. Pour lui, un document est un « support d'une certaine matière et dimension, éventuellement d'un certain pliage ou enroulement sur lequel sont portés des signes représentatifs de certaines données intellectuelles ». Cette définition correspond à la carte, aussi bien dans ses aspects matériels (support ne se limitant pas au papier) que physiques (dimensions variables, entraînant la nécessité de plier ou d'enrouler), tous deux porteurs de textes mais également de signes.

Dans « Document », Fraysse (2011) opère une première distinction entre document écrits et documents iconiques, auxquels il annexe entre autres les documents cartographiques ; et distingue, dans un deuxième temps, les documents selon leur fonction en rappelant leur nature primaire, secondaire ou tertiaire. La carte est un document primaire, à la fois document écrit et document iconique. Elle contient également des chiffres que nous pouvons classer dans la catégorie des signes ou symboles. Titre, nomenclature, légende, parfois livret d'accompagnement côtoient des éléments symboliques qui nécessitent la lecture visuelle. Les éléments textuels et iconiques semblent indispensables pour que la carte soit communicable. L'inscription, la matérialisation de l'information est donc double. Quant aux fonctions de la carte, il est possible de se référer aux objectifs intentionnels des documents : « de conservation, de mémoire, de référence, de preuve, de communication, de promotion sociale, de reconnaissance, de distraction, d'apprentissage, de réflexion, d'aide à l'action, de décision » (Fraysse, 2011).

A travers l'histoire des cartes, les intentions des auteurs sont variables (toutes les cartes n'ont pas pour but de faire la guerre), et les amènent à produire « autant de cartes différentes d'un même espace référent, qui se définissent par les conditions de leur tracé comme par les fonctions que l'on veut leur faire remplir » (Jacob, 1992). Les réceptions de ces documents sont également variables car « ce qui est informatif dépend des besoins et des compétences d'interprétation de l'individu » (Capurro, Hjoland, 2003).

Définir une carte s'avère un exercice difficile tout comme retracer l'histoire des cartes car il est « impossible d'être exhaustif » (Lefort, 2004), tant sur les formes que sur les cartes existantes, ou sur les applications de la cartographie. Par ailleurs, les termes et les notions utilisés en géographie et en SIC sont parfois très proches.

1.3. Position de la recherche

Robert et Souchier (2008) s'intéressent à un des rôles de la carte et citent à ce sujet Jacob (2008) : la carte est un « objet politique qui sert de support aux négociations, aux échanges, à la mémoire collective [...] souvent enrôlée de force comme la « preuve » supposée d'un discours en mal d'argumentaire ». Nous retrouvons ici la notion de fonctions intentionnelles, développées par Meyriat (1981), reprises par Fraysse (2011), que sont la mémoire, la preuve et la décision. Les auteurs de l'article soulignent également l'association entre écrit et image, comme le font les géographes, et évoquent « un univers intellectuel singulier » car lorsqu'un émetteur produit une carte, son but n'est pas de reproduire le territoire à l'identique, ce qui relèverait d'une « pratique absurde ». En effet, proposer une telle diversité dans la production cartographique ne doit pas être considéré comme le résultat de déformations de la réalité, mais plutôt comme la réalisation de multiples compositions sélectives, relevant d'une « connaissance synthétique du territoire » (Robert, 2008).

Il faut peut-être prendre à contre-pied ce que Monmonier (1993) suggère lorsqu'il évoque le mensonge nécessaire pour réaliser une carte. La carte n'est pas le territoire en ce sens qu'elle ne peut le représenter dans sa totalité, dans sa diversité, dans une exhaustivité informationnelle. Elle est plutôt une « re-présentation », une autre, une nouvelle, une énième présentation du territoire (dans le sens de 'présenter à nouveau'), différente des précédentes par le choix, la sélection et/ou la synthèse. Elle est représentation car elle met en scène le territoire d'une nouvelle façon à chaque carte. Elle ne laisse pas indifférent car (à propos de la carte de *L'Île au trésor* de Stevenson) « quel lecteur n'est pas resté à contempler cette carte bien plus longtemps qu'il n'a passé à parcourir sa description ? » (Lefort, 2004).

Bord (1997) publie dans la revue *Cybergéo, European Journal of Geography*, un article sur « les positions des géographes d'aujourd'hui quant à leur relation à la carte » qu'il considère être une « articulation encore mal explorée ». Si elle ne laisse pas indifférent, elle est souvent étudiée pour les informations qu'elle véhicule, sur ses techniques de fabrication, mais assez peu en tant que document. Robert et Souchier (2008) utilisent également le terme d'articulation : si l'approche des géographes « relève de la « scientificité » même de leur discipline », celle des SIC relève d'une enquête « menée à l'articulation de son élaboration, de sa production, de ses usages ».

La carte est donc une représentation issue d'une composition intellectuelle, sélective et synthétique qui ne peut représenter le territoire qu'incomplètement et un document qui détient

des valeurs informatives explicites et des intentions implicites que nous nous proposons d'analyser à travers des cartes représentant le même territoire.

2. Matériaux et méthode

Cette communication est issue d'une recherche qui s'inscrit dans les travaux conduits au sein de l'équipe à laquelle nous appartenons, sur le concept de document. Il s'agit de participer à l'inventaire et à la typologie des documents proposée par Couzinet (2013 ; 2014) comme aboutissement de recherches initiées à Toulouse depuis 1984 mais aussi de propositions de voies nouvelles. Notre terrain d'étude est le fonds cartographique du Département de Géographie, Aménagement, Environnement de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J), constitué d'une part de cartes à plat, pliées ou enroulées, d'atlas, de cartes murales et de photographies aériennes ; et d'autre part, d'une approche méthodologique comparatiste qui sera prolongée dans une recherche doctorale en SIC. Ici, nous nous sommes restreintes à la représentation sur une surface plane, excluant les globes terrestres, les cartes en relief et les images satellites. Compte tenu du grand nombre de cartes, une approche par le document nous a semblé être la plus pertinente. Nous nous sommes attelées à confronter des éléments de notre corpus à des documents cartographiques extérieurs afin d'étudier d'autres supports que l'imprimé et d'autres moyens de diffusion.

2.1. La carte

Brunet (1987) présente un point méthodologique important : les dix éléments constitutifs d'une carte, qu'il considère comme « ses habits ». Il les décrit et précise que sans ces éléments indispensables, la carte est illisible. Il s'agit du cadre, du dessin (simple ou compliqué, en noir ou en couleur), du titre, de la légende, de la nomenclature, « bref, du texte », de l'orientation, des coordonnées, de l'échelle, de la source et de la date. Dans son déroulé des dix habits de la carte, les récurrences attirent notre attention. Le titre, le cadre et la légende sont brefs et clairs. Cette dernière est présentée comme un dictionnaire exhaustif des signes utilisés et nous invite à penser que si « le langage est tout système de signes permettant de servir de communication entre les individus » (Le Robert) ou même « tout système structuré de signes non verbaux remplissant une fonction de communication » (Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse), alors la cartographie peut être considérée comme un langage.

Le géographe précise aussi que « rares sont les cartes auxquelles il ne manque pas un bouton de guêtres ». Si une carte a été fabriquée sans tous « ses habits », il est probable qu'une perte d'informations pendant un temps certain lui fasse perdre son statut de document par manque de récepteur. Meyriat (1978) nous explique que la communication passe par deux filtres : « celui qui sépare l'émetteur du document, puis celui qui sépare le document du récepteur » et qu'« aux deux points de passage, il y a normalement dégradation (perte ou distorsion) de l'information ». Alors si la carte est incomplète, au sens de Brunet, perd-elle pour autant sa valeur informative ?

La carte s'inscrit dans la notion d'information grâce à son inscription sur un support permettant sa conservation et son codage. Elle est un document destiné à être utilisé et c'est cette « relation entre le document et le regard porté sur lui » (Jeanneret, 2000) qui nous intéresse. Notre analyse s'attache à tout ce qui caractérise explicitement le document carte (titre, auteur, langue, date, forme, dimension, légende, données géographiques telles que les coordonnées ou l'échelle) et qui reprend les dix habits de la carte posés par Brunet. Mais nous nous intéressons également aux connotations afin d'aller au-delà de la signification première et d'essayer de déduire la ou les intentions de l'émetteur à partir des éléments à notre disposition. Aux contenus explicites peuvent donc s'ajouter les origines, les conditions de production, les données matérielles de et autour de la carte. Tout comme pour les monuments, il est possible de rajouter le type de matériaux, la décoration, la pérennité.

L'analyse documentaire qui consiste à représenter l'information de façon condensée n'est pas aisée car il s'agit de condenser une information déjà condensée. L'analyse de contenu, « manipulation de messages (contenu et expression de ce contenu) pour mettre à jour des indicateurs permettant d'inférer sur une réalité autre que celle du message » (Bardin, 1977), est un défi au regard des informations à notre disposition. Cette réalité appelle

« l'auteur du message, ses motivations et intentions, les moyens et techniques qu'il met en œuvre pour communiquer son message » (Meyriat, 1978). Or, ces éléments ne sont pas toujours disponibles. De fait, la bonne lecture qui consiste à lire entre les lignes et les mots pour déchiffrer les intentions secrètes de l'auteur se révèle être un casse-tête, surtout lorsque les données explicites sont déficientes : pas de légende, titre laconique (uniquement le nom d'une ville ou d'un pays), pas d'éléments de datation, auteur difficilement identifiable.

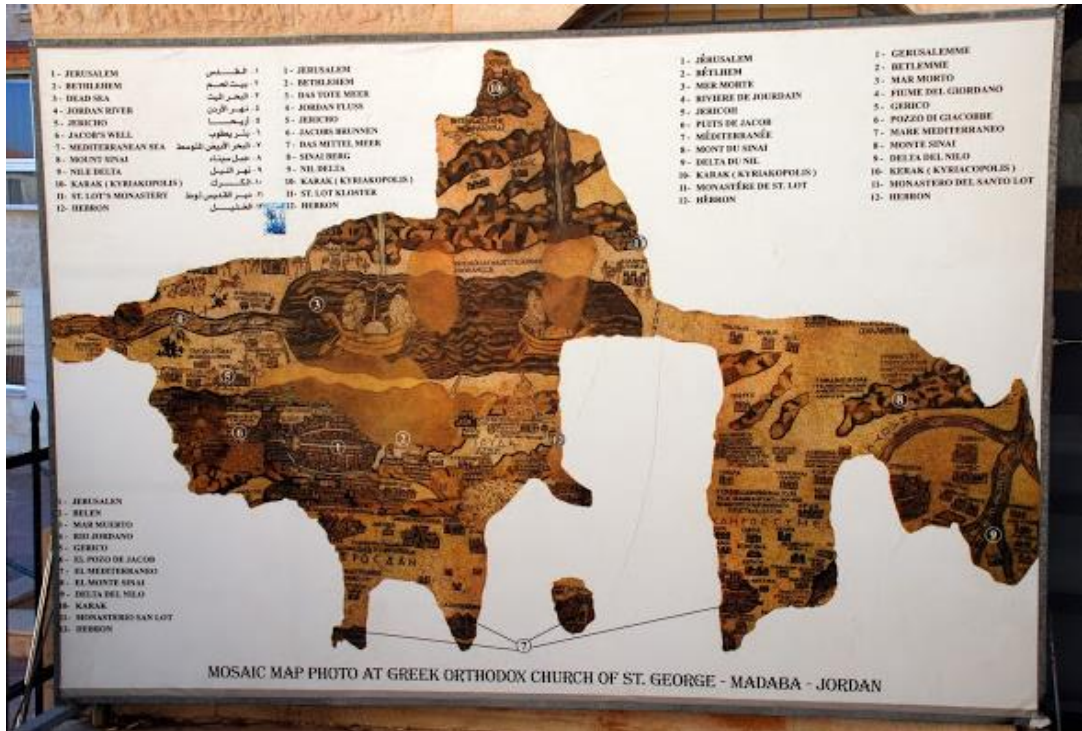
Notre situation est comparable à celle de l'analyse des paroles d'un poème ou d'une chanson, qui consisterait à déduire ce que l'auteur inconnu ou peu connu a voulu transmettre dans son message, avec pour élément d'information uniquement les paroles. Peu de producteur, d'auteur de document laisse des traces ou un témoignage sur la genèse de ce qu'ils ont produit. Ceci vaut pour les cartes, et plus particulièrement pour celles choisies pour notre corpus. Nous ne prétendons pas apporter des réponses aux questions que nous nous posons sur l'auteur, ses intentions, les conditions de réalisation, etc. mais nous essayons d'apporter un regard nouveau sur les cartes et tentons de déceler seulement des éléments sur les intentions des auteurs.

2.2. Corpus

Le point de départ de cette étude est une mosaïque datant du VI^{ème} siècle, vraisemblablement la plus vieille représentation cartographique qui nous soit parvenue de la Terre Sainte [Document 1]. Une reproduction de cette mosaïque, découverte en 1884 dans l'église Saint-Georges de Madaba (Jordanie), évêché durant l'ère chrétienne byzantine, se trouve dans le hall de la Bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Paris. Cette carte est destinée aux pèlerins qui traversent l'Empire byzantin pour se rendre dans la ville Sainte de Jérusalem. Nous n'avons que peu d'informations explicites : carte incomplète, auteur(s) inconnu(s), date imprécise (fin VI^{ème} siècle) mais les informations implicites liées aux intentions de la carte et la symbolique utilisée nous intéressent. A partir de ce document, nous avons sélectionné des cartes représentant la Terre Sainte de Jérusalem et porteuses d'intentions différentes.



Document 1 : la carte de Madaba ou mosaïque de Madaba est une mosaïque datant du VI^{ème} siècle, représentant la Terre Sainte, découverte en 1884 dans l'église Saint-Georges de Madaba (Jordanie).

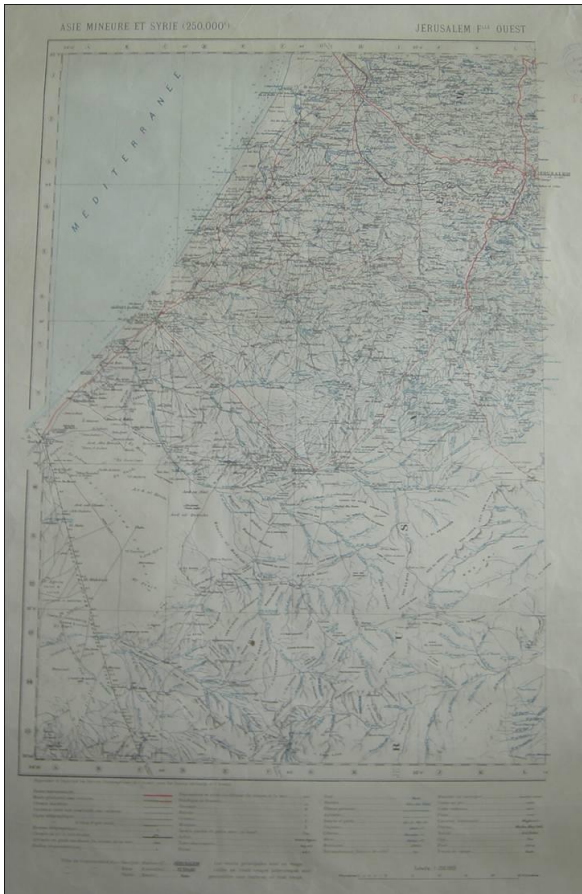


Document 1 : la reproduction de la mosaïque de Madaba de cette mosaïque dans le hall de la Bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Paris.

Du fonds cartographique (ou cartotheque) du Département de Géographie de l'UT2J, afin de varier les supports, nous avons extrait des cartes se présentant en feuilles et des cartes issues d'un atlas. Les cartes choisies sont des cartes topographiques de l'Asie Mineure et de la Syrie constitué de deux feuilles, l'une représentant Jérusalem Ouest, l'autre Jérusalem Est [Document 2]. Elles sont réalisées par le Service géographique de l'Armée française, avec la mention « pour les besoins exclusifs de l'Armée » sur les deux pages. Là aussi des éléments explicites sont manquants (191?) mais les fonctions intentionnelles sont probablement de l'ordre de l'aide à l'action et à la décision, pour la progression de troupes militaires par exemple.

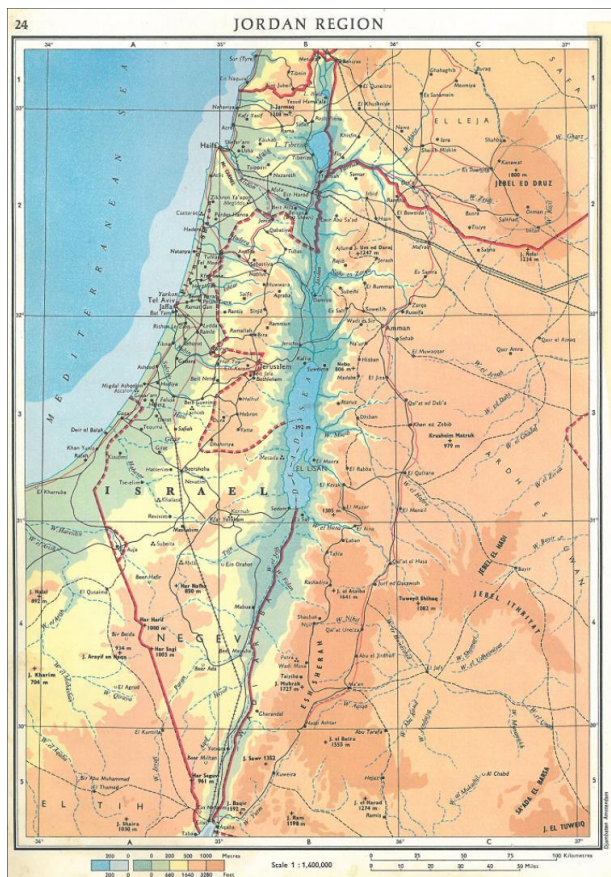


Document 2, feuille 1 : Jérusalem Est, carte topographique de l'Asie Mineure et de la Syrie, Service géographique de l'Armée française, 191 ?

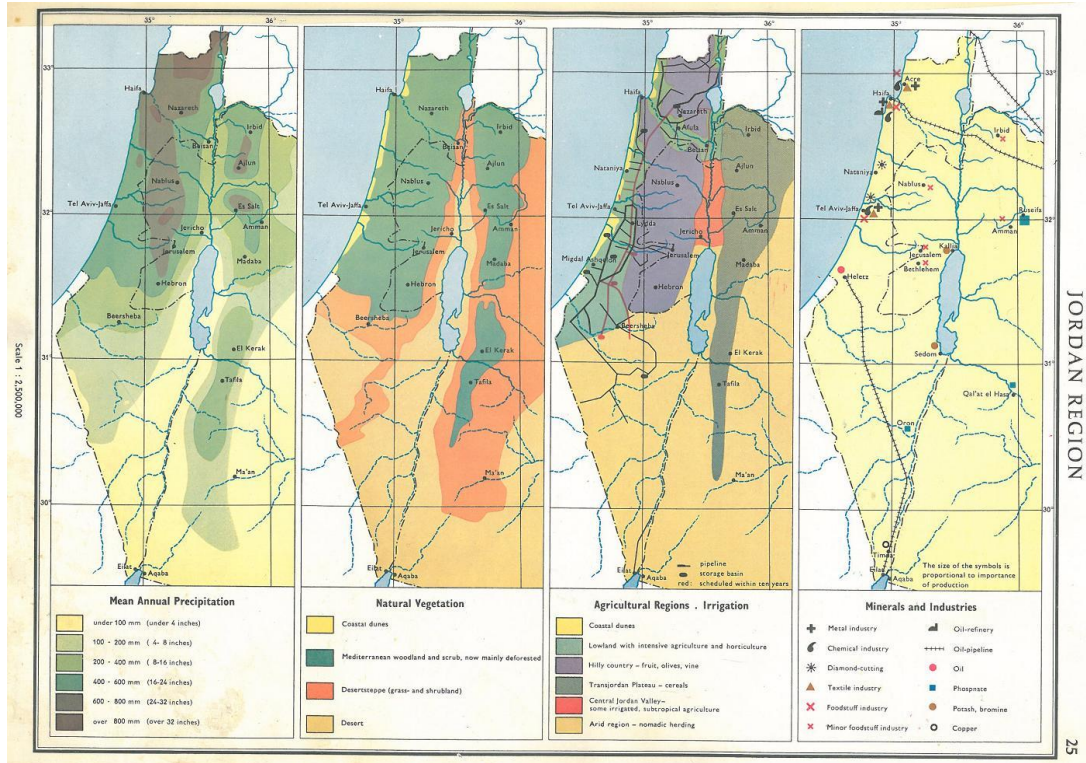


Document 2, feuille 2 : Jérusalem Ouest, carte topographique de l'Asie Mineure et de la Syrie, Service géographique de l'Armée française, 191 ?

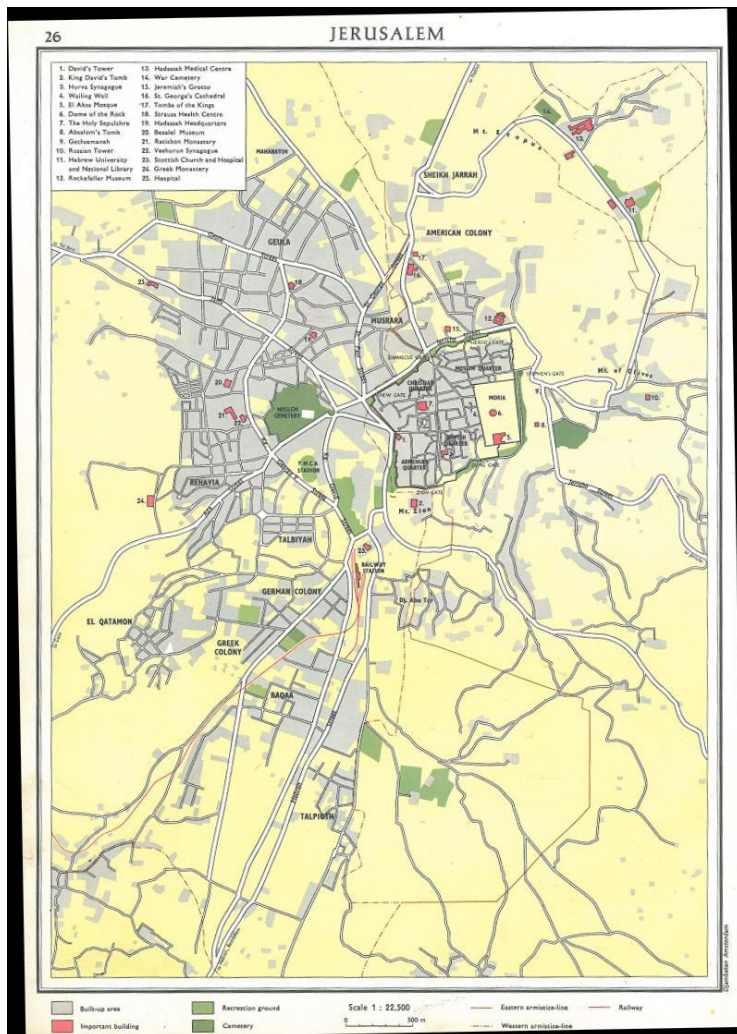
Nous avons également retenu les cartes de la région du Jourdain et de Jérusalem [Document 3], qui se trouvent dans l'ouvrage *Atlas of the Arab World and the Middle East*, publié en 1960 à Amsterdam en langue anglaise, pour les intentions pédagogiques dont elles sont porteuses.



Document 3, carte 1 : cartes de la région du Jourdain et de Jérusalem, *Atlas of the Arab World and the Middle East*, Macmillan & Co, 1960.

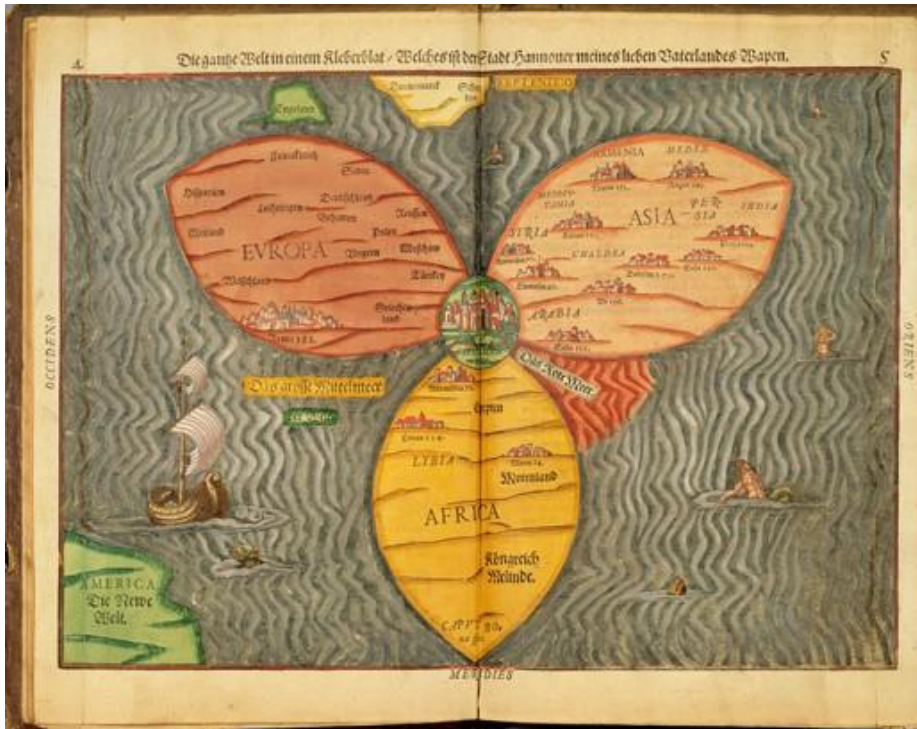


Document 3, carte 2 : cartes de la région du Jourdain et de Jérusalem, *Atlas of the Arab World and the Middle East*, Macmillan & Co, 1960.



Document 3, carte 3 : cartes de la région du Jourdain et de Jérusalem, *Atlas of the Arab World and the Middle East*, Macmillan & Co, 1960.

Pour compléter notre corpus, notre choix s'est porté sur une carte du Pasteur allemand Heinrich Bunting [Document 4], publiée en 1582 dans l'*Itinerarium Sacrae Scripturae* (*Atlas d'histoire Sainte*)¹. Cette représentation, bien différente de la mosaïque de Madaba, est pourtant destinée à un public similaire de croyants. Les intentions de l'auteur sont multiples. Il offre une vision symbolique du monde en mettant « en forme » l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, et en positionnant Jérusalem au centre du monde. Tout en rendant hommage à sa ville natale, Hanovre, dont les armes portent une feuille de trèfle, il entend activer ou réactiver la conviction et la croyance.



Document 4 :
carte du Pasteur
allemand Heinrich
Bunting,
*Itinerarium
Sacrae Scripturae*
(*Atlas d'histoire
Sainte*),
Helmstadt, ed. J.
L. Siebenbürger,
1582

La dernière carte sélectionnée est celle de Jérusalem et des sites alentours [Document 5], publiée récemment en ligne² par une agence de voyage et présentant une « balade en Terre Sainte ».



Document 5 : carte de Jérusalem et
des sites alentours, publiée sur le
site Internet d'une agence de
voyage et présentant une « balade
en Terre Sainte ».

¹ http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Carte_de_Bunting_1582/1313311 (site consulté le 27/08/2014).

² <http://www.nomade-aventure.com/voyage-aventure/israel/randonnee-israel-et-palestine/pal01> (site consulté le 27/08/2014).

	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Destinataires</i>	<i>Intention(s)</i>
<i>[Document 1]</i>	550	Mosaïste(s) de la communauté chrétienne de la ville de Madaba, Jordanie	Pèlerins qui traversaient l'Empire byzantin pour se rendre dans la ville Sainte de Jérusalem	Aide à l'action Cultuelle Mémoire
<i>[Document 2]</i>	191 ?	Service géographique de l'Armée, France	Besoins exclusifs de l'Armée (mention sur la carte)	Aide à l'action Aide à la décision Référence
<i>[Document 3]</i>	1960	Cartographes, Amsterdam	Toute personne s'intéressant aux pays du Moyen-Orient	Pédagogique Référence
<i>[Document 4]</i>	1582	Pasteur allemand Heinrich Bunting	Toute personne s'intéressant à l'histoire sainte	Liturgique Cultuelle Témoignage Reconnaissance
<i>[Document 5]</i>	2013	Agence de voyage 'Nomade Aventure'	Touristes	Commerciale

2.3. Méthode d'analyse comparative

Une carte est-elle un mensonge, comme le suggère Monmonier, ou bien un point de vue ? Lorsque l'émetteur se trouve face à une carte, que regarde-t-il en premier ? Se concentre-t-il sur les symboles ou le texte ? S'attend-il à une symbolique commune et universelle, à un langage cartographique à sa portée ? Pour Vergneault-Belmont (2008), c'est « la figure qui parle en premier ». Le texte, en second, après un décodage de la symbolique, éclaire le message figuré, l'« illustre en quelque sorte ». L'auteure souligne que celui qui représente le territoire doit le faire avec lucidité et honnêteté intellectuelle en omettant son propre point de vue.

S'agissant d'une recherche exploratoire, nous avons privilégié les méthodes qualitatives. Nous nous sommes appuyées sur des travaux développés dans notre discipline. L'intérêt de ce type de recherche réside en la mise en lumière de la circulation de l'information par l'utilisation d'outils. Nous nous proposons de considérer des modes d'investigation propres à la discipline, notamment celle qui permet de déterminer « l'autorité informationnelle » telle qu'elle a été proposée par Broudoux (2007) et revue dans le cadre des échanges au sein des réseaux socionumériques (Marouki, 2012). En effet, la carte est un objet communicationnel qui met en relation un acteur avec du contenu informationnel, son évaluation ne peut se suffire d'une mise en application mécanique d'une grille d'analyse qui ne considère pas les intentions en jeu. Le recours aux méthodes qualitatives dans ce type d'analyse s'avère pertinent pour appréhender des « outils info-communicationnels faisant appel à des acteurs et des usages qui s'inscrivent dans des pratiques » (Proulx, 2005).

Selon Broudoux (2007), l'autorité informationnelle est « susceptible d'être portée par un individu ou un groupe, un objet ou un outil cognitif ou encore un média et n'a pas pour fonction principale l'influence ». Cette autorité donne donc une légitimité de diffusion d'information. Elle se fonderait sur quatre types d'attribution d'autorités, c'est-à-dire qu'un acteur est capable de disposer de cette autorité si ces quatre facteurs sont réunis :

- a) Autorité énonciative : ou personnelle, elle s'appuie sur l'auteur et sa notoriété, sur la qualité (écriture, pertinence), adaptabilité au style. L'auteur peut se manifester parmi d'autres acteurs.
- b) Autorité institutionnelle : ou de groupe, elle pose les conditions de confiance en la fiabilité des informations. Elle permet de légitimer la parole de l'auteur, les références citées et réfère à une activité professionnelle.
- c) Autorité de contenu : concerne le document lui-même, son genre et sa qualité. Elle réfère aussi à la présence de sources, images et incorporation d'outils propres.
- d) Autorité de support de publicisation : fixe les frontières matérielles du document et fait appel à la clarté et l'objectivité de l'information.

3. Enjeux de la représentation des territoires

3.1. Les auteurs : cartographe ? quelle autorité ?

Les intentions de l'émetteur d'une carte correspondent, à quelques subtilités près, à la typologie proposée par Fraysse (2011) : mémoire des lieux, des toponymes, des limites d'une ville, des frontières d'un pays ; référence en matière de connaissance d'un territoire et de ce qui le constitue, en matière de représentation d'un territoire qui vient d'être découvert ; preuve des limites d'un territoire, de la localisation de bâtiments, de routes, de terrain ; communication d'informations cartographiques éclairant sur un domaine, sur l'évolution de frontières, sur l'avancée d'un conflit, sur des projets de reterritorialisation ; reconnaissance pour une recherche menée par un cartographe, pour sa maîtrise technique ; distraction quand des territoires sont représentés en littérature, pour un jeu vidéo, pour une œuvre artistique ; apprentissage lorsque des cartes sont produites pour des manuels scolaires ou universitaires ; réflexion pour envisager des aménagements ; aide à l'action humanitaire, exploratoire, militaire ; décision en matière de reconfiguration de territoire et d'aménagements liés aux transports.

Le cartographe a plusieurs moyens pour exprimer son ou ses intentions : le texte et les symboles, ce qui relève de l'écrit et ce qui relève du visuel. Mais la carte n'est pas seulement une image. Les géographes et cartographes grecs recherchaient la précision, l'approche scientifique, la cartographie mathématique, où le travail des uns est repris et amélioré par les suivants. Les cartes produites ont donc des fonctions intentionnelles de connaissance et de référence. Le cartographe s'inscrit à la fois dans l'histoire des cartes et de la cartographie, la mémoire des différentes représentations, une symbolique commune reconnaissable et communicable, et dans l'équilibre entre scientificité, technicité, et créativité. Son rôle relève du « métier de traducteur-cartographe, de passeur d'image-en-mot et de mot-en-image » (Vergneault-Belmont, 2008). Ainsi, le ou les mosaïste(s) de la communauté chrétienne de la ville de Madaba, tout comme le Pasteur Bunting, sont à la fois médiateurs de la doctrine à laquelle ils croient, médiateur d'un territoire inconnu ou méconnu, la Terre de Jérusalem, et médiateur d'une certaine vision du Monde. Les cartographes font partie d'une chaîne de savoirs actualisés et de pérennité des découvertes. Le fait de créer une nouvelle carte est alors tout aussi important que son contenu. C'est l'histoire géographique du territoire qui s'écrit dans cette nouvelle carte. Tout cartographe est donc un médiateur qui met en relation non seulement des informations géographiques et des usagers, mais également des cartes entre elles.

3.2. Objectifs des cartes

La carte porte ainsi une ou plusieurs intentions que nous devons déduire en lisant entre les mots et les symboles, en essayant également de comparer quels symboles sont utilisés. C'est la raison pour laquelle il y a autant de cartes que d'usages. En effet, « le document existe parce qu'un usager en a besoin pour prouver ou expliquer quelque chose, comprendre,

apprendre, produire » (Frayssé, 2011). Par ailleurs, « l'existence de l'information est relative, elle s'inscrit dans une dépendance forte de l'intérêt que lui porte le sujet, de la compétence interprétative de ce dernier et de la situation dans laquelle il se trouve » (Senié-Demeurisse, Fabre, 2011). C'est donc au lecteur de déceler et de percer à jour les fonctions principales et subordonnées des cartes, en regard des différents usages possibles.

La mosaïque de Madaba [*Document 1*], tout comme les cartes produites par le service de l'Armée [*Document 2*], ont pour objectif de donner le maximum d'informations, utiles pour des individus qui circulent dans les territoires représentés, respectivement des pèlerins et des militaires, à des fins de voyage dévotionnel, de progression ou d'implantation (voies de communication, routes praticables, relief, villes), mentionnées sous la forme de texte et de symboles. Ces objectifs ont pour résultat des cartes denses qui contiennent des repères physiques et humains à suivre, à éviter ou à exploiter. On peut déduire que ces cartes sont destinées à des personnes qui savent lire une carte, ou qui sont avisées, mais qui ne connaissent pas ou peu le territoire représenté. Elles nous semblent difficiles à lire car nous n'y cherchons peut-être pas autant d'informations ou n'avons pas les mêmes besoins informationnels. La carte de l'agence de voyage [*Document 5*] s'inscrit également dans une perspective de déplacement, de voyage, mais elle est moins précise car l'intention de l'auteur n'est pas de réaliser un guide de circulation dans le territoire mais de donner à voir, en seul coup d'œil, le circuit touristique proposé. Il s'agit donc de ne mentionner que les étapes importantes de la « balade en Terre Sainte » et texte et symboles sont utilisés avec parcimonie. La taille respective de ces documents (plusieurs mètres pour la mosaïque, un mètre pour les feuilles Jérusalem Ouest et Jérusalem Est, quelques centimètres pour la carte de 'Nomade Aventure'), nous éclaire sur les intentions de mémoire et de référence. Contrairement à l'auteur de la carte très synthétique et à but commercial de l'agence de voyage, les cartographes des deux premières cartes souhaitaient vraisemblablement que leurs réalisations s'inscrivent dans la durabilité, au-delà des récepteurs premiers des documents.

L'autorité énonciative, dans ces trois cartes n'a pas la même portée ni la même notoriété. Ainsi, à propos de la mosaïque de Madaba, l'historien Sartre (1997) considère qu'elle est « un véritable guide touristique à l'usage des premiers pèlerins », qualifiant ainsi le document de référence en la matière. Le géographe Martin (1937) précise que « placé sous la direction de l'Etat-major général de l'Armée, le Service géographique est un organisme mixte, à la fois militaire par sa direction et civil par une partie de son personnel, dont la mission essentielle consiste dans l'établissement des cartes de la France, de l'Afrique française du Nord et des Etats du Levant. Il exécute tous les travaux de géodésie, de topographie et de cartographie nécessaires à ces cartes ». Notoriété et fiabilité semblent donc aller de pair avec ce service. Nous n'avons pas d'éléments sur le ou les auteurs de la carte de l'agence de voyage mais nous constatons qu'elle est plus « simpliste ». Par ailleurs, bien que le message commercial soit essentiel dans ce dernier cas, l'autorité de contenu ne semble pas identique dans ces trois cartes, quant à l'utilisabilité. Pour la mosaïque de Madaba, tout comme la carte du service géographique de l'Armée, on peut facilement admettre qu'omettre un détail peut être désastreux en matière d'action ou de décision.

Contrairement aux [*Document 2*], [*Document 3*] et [*Document 5*], les cartes produites par les mosaïstes de Madaba [*Document 1*] et par le pasteur Bunting [*Document 4*] ne respectent pas les notions cartographiques de proportions et d'échelle. En revanche, elles utilisent des symboles forts destinés aux croyants : orientation de la carte, Jérusalem placée au centre, éléments de décoration (motifs géométriques et personnages divers pour la mosaïque de Madaba, chasseurs, pasteurs, vendangeurs... ; bateaux et personnages aquatiques pour la carte du pasteur Bunting). L'esthétique transporte alors l'utilisateur de la carte vers une lecture contemplative. Le texte semble donc avoir moins d'importance dans ces deux représentations parce que le public destinataire est en quelque sorte conquis de par sa sensibilité et sa foi religieuses. En revanche, une des intentions des auteurs peut être la figuration du sacré à travers l'amplification des bâtiments religieux et la présence de personnages emblématiques. Figures et texte se rejoignent dans la mesure où les récepteurs, croyants et fervents catholiques, leur reconnaissent un sens.

L'intention pédagogique, si elle est évidente pour les cartes issues de l'atlas, l'est également pour la mosaïque de Madaba et la carte du service géographique de l'Armée [*Document 2*]. Ces cartes permettent de découvrir, de mieux connaître et cerner le territoire

représenté. La nécessité de la clarté posée par Brunet est ici essentielle, mais avec un style propre à chaque auteur. Les mosaïstes de Madaba [Document 1] ont choisi de représenter de façon figurative les monuments, les villes, les cours d'eau et océans. Les cartographes du service de l'Armée [Document 2] ont utilisé une codification plus conventionnelle (par exemple, trois petits points en forme de triangle pour identifier les ruines). Les cartographes de la maison d'édition Djambatan [Document 3] ont utilisé les couleurs pour représenter les reliefs et les voies de communication. Dans ces trois éléments de notre corpus, les légendes sont indissociables de la représentation figurée car, bien que pour certains éléments, notamment les routes et les cours d'eau, une part d'intuition peut être implicitement demandée aux utilisateurs, textes et symboles sont étroitement liés pour la compréhension et l'appréhension du territoire.

3.3. Enjeux et formes d'intention

Il y a autant de cartes que de cartographes et autant de cartes que d'usages. En reprenant Couzinet (2004) et en appliquant au document « carte » son analyse, il est possible de considérer que la carte est plus ou moins illustrée ou simplifiée suivant qu'il s'agit de la diffuser dans un ouvrage ou une revue scientifique, un manuel scolaire ou universitaire, ou dans un ouvrage de vulgarisation destiné au grand public, suivant qu'il s'agit de produire un document à visée touristique ou scientifique. Une carte ne va pas être lue et utilisée de la même façon par un apprenti-géographe, un géographe, un cartographe, un historien ou un usager *lambda*.

« Chaque carte a son « langage », exprimé par sa légende » (Brunet, 1987). Rappelons que pour le géographe la légende est un dictionnaire exhaustif des signes utilisés. Il faut donc porter une attention particulière à la légende et à la « personnalisation » des codes de représentation. Ceci dit, l'intention commune à tous les auteurs de cartes est de produire des documents utilisables, intention qui tend vers l'universalité d'un langage cartographique. C'est là que réside le pouvoir des cartes car celui qui maîtrise à la fois le savoir et le langage cartographique peut influencer une information ou un message, jusqu'à servir des intentions de contrôles politique, économique, idéologique et culturel. C'est pourquoi, tout comme les chercheurs en SIC dissèquent la carte pour extirper entre les mots et les symboles les éléments implicites, les géographes déconstruisent la carte. John Brian Harley précise que « la déconstruction nous pousse à lire entre les lignes de la carte, « dans les marges du texte », et à découvrir les silences et les contradictions qui compromettent l'apparente honnêteté de l'image. Nous commençons à apprendre que les faits cartographiques ne sont des faits que dans le cadre d'une perspective culturelle spécifique. Nous commençons à comprendre en quoi les cartes, comme l'art, loin d'être une ouverture transparente au monde, ne sont qu'une façon particulière de le considérer » (Harley, 1992 cité par Gould et Bailly, 1995).

Nous constatons à travers l'analyse de notre corpus que pour un même territoire, il y a de multiples cartes. Ce qui signifie qu'il y a à la fois un langage cartographique, basé sur des symboles communs, et socialement reconnus, et un langage propre au cartographe ou au producteur de la carte, ainsi qu'à son intention. Au-delà de l'honnêteté intellectuelle et du point de vue, il existe « cette tension inhérente aux prétentions savantes que [la carte] affiche et la marque souvent inavouée de la subjectivité de son écriture » (Robert, Souchier, 2008).

Conclusion

Le producteur de la carte mêle des éléments communs et individuels, qu'il met au service de ses intentions. Comme un artiste réalise un tableau, il représente à l'aide de codes portés par une esthétique et un graphisme qui lui sont propres, indépendamment de la technique utilisée. Il réalise ainsi à la fois une et sa représentation d'un territoire. C'est le résultat d'une composition, l'« action ou manière de composer un tout en assemblant les parties » (*Le Petit Larousse*, 2003). Comme un poète ou un compositeur écrit un poème ou une chanson, l'émetteur d'une carte ne produit pas une synthèse mais une composition à partir de mots, de signes, de symboles choisis pour porter une ou des intentions.

Au cours de ce travail de mise en relation de cartes sur divers supports, par l'exploration de matériaux et dans une démarche de collecte, d'observation et d'analyse, des hypothèses et des voies d'exploration pour des recherches futures sont possibles. Le corpus

constitué a permis, par la mise en relation avec nos lectures, d'envisager des voies de recherches. Il nous reste maintenant à rassembler et tracer les voies nouvelles car il s'agit ici de faire des propositions fondées sur une hypothèse générale et un début de problématisation. L'étude des enjeux informationnels nous interpelle davantage que la représentation cartographique en tant que telle et nous semble, en effet, toujours d'actualité et bien insérée dans les questions que travaillent les SIC.

Bibliographie

Bardin Laurence, 1977. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF, 233 p.

Bord Jean-Paul, 1997. Le géographe et la carte. Point de vue et questionnement de la part d'un géographe cartographe. In *Cybergéo, European Journal of Geography*. [En ligne] <http://cybergegeo.revues.org/6470>

Bord Jean-Paul, Baduel Robert, 2004. *Les cartes de la connaissance*. Paris : Karthala, Urbama, 689 p.

Bord Jean-Paul, 2012. *L'univers des cartes. La carte et le cartographe*. Paris : Belin, 207 p.

Broudoux Evelyne, 2007. Construction de l'autorité informationnelle sur le web, In *A Document (re)turn : contributions from a research field in transition* (dir. Skare R., Windfield Lund N., Varheim A.). Peter Lang/Europäischer Verlag der Wissenschaften, p. 265-278.

Brunet Roger, 1987. *La carte mode d'emploi*. Paris : Fayard-Reclus, 269 p.

Capurro Rafael., Højrlund Birger, 2003. The concept of information. *Annual review of information science and technology*, vol. 37, p. 343-411.

Couzinet Viviane, 2014. Document et documentologie dans les sciences de l'information et de la communication In De Carvalho Katia dir. *As transformações do documento no espaço – tempo do conhecimento*, III Colóquio Internacional da Rede Franco-Brasileira de Pesquisadores em mediações e Usos de Saberes e Informação - REDE MUSSI, Universidade Salvador de Bahia (Brésil), 10-12/11.

Couzinet Viviane, 2013. Les documents cadastraux : regard de la science de l'information-communication sur l'archive. In Fraysse Patrick (dir.) *Sciences de l'information et de la communication et histoire* (en cours d'édition).

Couzinet Viviane, 2004. Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication et langages*, juin, n°140, p. 19-29

Fraysse Patrick., 2011. Document. In *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, dir. Gardiès C., Toulouse : Cepaduès éditions. p. 36-74.

Gallois Lucien, 1898. Compte-rendu sur Paul Meuriot. Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine. Essai sur les causes, les conditions, les conséquences de leur développement, thèse, Paris : Belin 1897. *Annales de Géographie*, volume Bibliographie, p. 56

George Pierre, 1946. *A la découverte du pays de France. La nature et les travaux des hommes*. Paris : Bourrellet et C^{ie}, 154 p.

Gould Peter, Bailly Antoine, 1995. *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*. Paris : Anthropos, 120 p.

Jacob Christian, 1992. *L'empire des cartes*. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire. Paris : Albin Michel, 537 p.

Jeanneret Yves, 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 134 p.

Joly Fernand., 1976. *La cartographie*. Paris : PUF, coll. Magellan, 276 p.

Lefort Jean, 2004. *L'aventure cartographique*. Paris : Belin, 319 p.

Marouki Maryem, 2012. Hybridations à l'œuvre dans les blogs professionnels : proposition de méthode d'analyse qualitative. In Colloque international *Méthodes qualitatives en Sciences sociales : perspectives et expériences*, Ponta Delgada (Portugal), Universidade dos Açores, 5-6 juin.

Martin Jean, 1937. Le service géographique de l'Armée. *L'information géographique*, vol. 2, n° 2-5, p. 206-207

Meyriat Jean, 1978. De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse du document. In *Infocom 78*, Société française des sciences de l'information et de la communication, premier Congrès, Compiègne. Paris : SFSIC, [repris in] Couzinet Viviane (dir.) 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS éditions, 511 p.

Meyriat Jean, 1981. Document documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, n° 14 [repris in] Couzinet V. (dir.), 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS éditions, p. 143-160.

Monmonier Marc, 1993. *Comment faire mentir les cartes. Du mauvais usage de la géographie*. Paris : Flammarion, 232 p.

Otlet Paul, 1934. *Traité de documentation : le livre sur le livre : théorie et pratique*. Liège : Centre de lecture publique de la communauté française de Belgique, 530 p.

Poidevin Didier, 1999. *La carte, moyen d'action*. Paris : Ellipses, 199 p.

Proulx Serge, 2005. Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, p. 7-20.

Robert Pascal, 2008. La raison cartographique, entre « paradoxe de la simultanéité » et « technologie intellectuelle ». *Communication & langages*, n°158, p. 31-40.

Robert Pascal., Souchier Emmanuel, 2008. La carte, un média entre sémiotique et politique. La carte au rivage des SIC. *Communication & Langages*, n°158, p. 25-29.

Sartre Maurice, 1997. La mosaïque de Madaba, une carte touristique du V^e siècle. *L'Histoire*, n° 214, p. 16-17

Senié-Demeurisse Josiane, Couzinet Viviane, 2011. Information. In *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, dir. Gardiès C., Toulouse : Cepaduès éditions, ch.1, p. 20-35.

Senié-Demeurisse Josiane, Fabre Isabelle, 2011. Usages et pratiques. In *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, dir. Gardiès C., Toulouse : Cepaduès éditions, ch.3, p. 209-227.

Vergneault-Belmont Françoise, 2008. *Lire l'espace, penser la carte*. Paris : L'Harmattan, 303 p.